

Donnez votre avis sur le projet de La Chapelle Bâton !

Vos questions et vos remarques nous importent.

Vous pouvez nous les remettre via la mairie de Blanzay ou nous les transmettre par courrier.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Exposition en mairie, venez nombreux !

Afin de pouvoir vous présenter en détail le projet, nous vous invitons à l'exposition qui se déroulera :

en mairie de La Chapelle Bâton du 21 juin
au 28 juin 2017

Deux permanences seront tenues :

Mercredi 21 juin de 18 heures à 20 heures,

Mercredi 28 juin de 14 heures à 17 heures.

Vous pourrez rencontrer des représentants de Volkswind qui répondront à toutes vos questions.



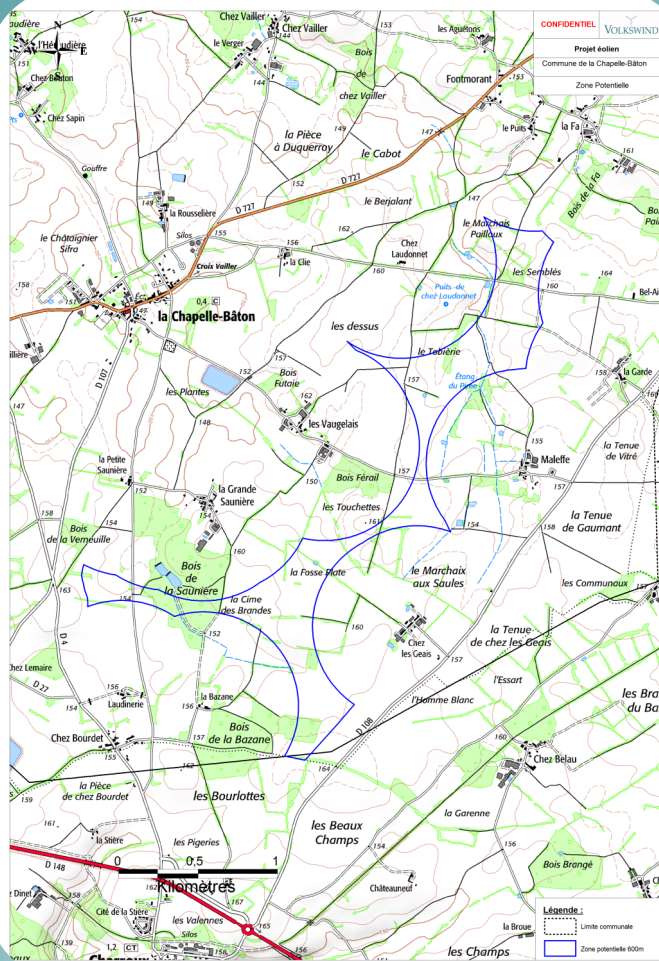
Centre régional de Limoges
Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES

Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
limoges@volkswind.com
www.volkswind.fr


VOLKSWIND

Profitez de l'énergie de l'avenir





L'Énergie éolienne est une énergie totalement **propre, réversible et sûre**. Cette énergie participe à la **diversification du mix énergétique de la France**. Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont durables et non délocalisables. Les recettes fiscales pour les collectivités sont estimées à environ 10000€/MW/an.

Zone d'implantation

La zone choisie pour l'implantation des éoliennes se situe à **plus de 600 m des habitations**. Elle est également éloignée des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.

Etudes de faisabilités

Des études écologiques, paysagères et acoustiques sont en cours. Elles permettent de vérifier la faisabilité d'un projet éolien sur le site identifié.

Ces études permettent également d'élaborer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les contraintes locales.

Conception

Au regard des contraintes locales identifiées et pour exploiter au mieux la ressource locale en vent, la zone d'implantation pourra accueillir 6 éoliennes de 3,6 MW, soit une puissance totale de 21,6 MW.

Production

Chaque éolienne produira 9,46 millions kWh par an, soit une production totale pour le parc de 56,8 millions de kWh. Cela correspond aux besoins en électricité d'environ 22 000 personnes par an (chauffage inclus), soit 8 fois la population de la ville de Confolens.

Engagements politiques

Le projet éolien de La Chapelle Bâton répond à une volonté politique forte puisque l'objectif de la région Nouvelle-Aquitaine est d'installer 3000 MW d'énergie éolienne d'ici 2020. A l'heure actuelle, 670 MW ont été réalisés.

Phases de développement d'un projet éolien

ANALYSE DE PRE-FAISABILITE

- Analyse locales des contraintes urbaines et environnementales
- Analyse des contraintes réglementaires et demande des avis de l'administration
- Présentation du projet et information aux communes
- Etudes foncières

2015

ANALYSE DE FAISABILITE

- Etude naturaliste
- Etude paysagère
- Etude acoustique

CONCEPTION

- Choix du type d'éolienne et de l'emplacement
- Élaboration du parc
- Elaboration des dossiers de demandes d'autorisation

2017

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

- Dépôt autorisation environnementale
- Enquête publique
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- Raccordement électrique
- Financement

2018-2019

CONSTRUCTION

FONCTIONNEMENT

- Production électrique
- Maintenance
- Visites du parc pour le public

DEMANTELEMENT

- Garanties financières de 50 000 €/éolienne, selon le décret d'application N°2011-985 (23/08/2011)
- Remise en état du site